

Hébergement temporaire

L'hébergement temporaire est une solution souple et rassurante pour la personne et sa famille.



Qu'est-ce que c'est ?

L'hébergement temporaire est un **séjour de courte durée** dans un établissement pour personnes âgées. C'est une solution entre le domicile et l'EHPAD permanent.

Pour qui ?

- Les personnes âgées qui vivent à domicile.
- Les personnes qui ont besoin de repos ou de sécurité pour quelques jours ou semaines.
- Les familles qui ont besoin d'un **temps de répit** ou doivent s'absenter.

Pour combien de temps ?

- Séjour de **quelques jours à plusieurs semaines**.
- La durée est définie **à l'avance** avec la famille et l'établissement.

Pourquoi choisir l'hébergement temporaire ?

- Se reposer après une hospitalisation.
- Essayer la vie en établissement avant une entrée définitive
- Soulager les proches aidants.
- Être entouré et en sécurité pendant une absence familiale.

Comment ça se passe ?

- La personne dispose d'une **chambre équipée et confortable**.
- Elle bénéficie des **repas, soins et activités** comme les autres résidents.
- L'équipe accompagne la personne **jour et nuit**.

Les démarches

1. Prendre contact avec l'établissement.
2. Remplir un dossier d'admission EHPAD .
3. Fixer les dates du séjour.
4. Organiser l'arrivée et le départ.